

Sécurité saisonnnière

Meilleurs conseils
pour un automne
plus sûr



Alors que le temps se refroidit et que l'on est davantage à l'intérieur, mettez en pratique les conseils de sécurité donnés dans le présent dépliant pour rester en sécurité et profiter de l'automne.



TECHNICAL STANDARDS AND SAFETY AUTHORITY

La Technical Standards and Safety Authority (TSSA) publie une série de dépliants saisonniers conçus pour vous aider, votre famille et vous, à rester en sécurité tout en profitant de ce que chaque saison peut vous offrir.

La TSSA est un organisme de sécurité sans but lucratif innovant qui se consacre à améliorer la sécurité du public.

Partout en Ontario, la TSSA réglemente la sécurité des combustibles, des ascenseurs et des escaliers mécaniques, des manèges, des remonte-pentes, des chaudières et des appareils sous pression et des mécaniciens d'exploitation.

Sans frais : 1 877 682-8772

Courriel : customerservices@tssa.org

Site Web de l'organisme : tssa.org

Site Web sur la sécurité du public : safetyinfo.ca

LA SÉCURITÉ PUBLIQUE AVANT TOUT

Inspections axées sur le monoxyde de carbone (CO) – quelques conseils utiles

L'inspection annuelle de vos appareils à combustion est une étape essentielle pour protéger votre famille contre une intoxication au monoxyde de carbone.

- Pour trouver un entrepreneur en combustible accrédité auprès de la TSSA dans votre communauté, consultez le site COSafety.ca.
- Vérifiez si votre inspection inclut tous vos appareils à combustion et les autres aspects, comme :
 - l'alimentation en combustible;
 - l'appareil lui-même;
 - la cheminée ou le système d'évacuation et les zones à proximité de l'appareil.
- Obtenez plus d'un devis et analysez les renseignements recueillis avant de choisir un entrepreneur.
- Demandez un rapport d'inspection écrit lorsque le travail est terminé.



Choses à savoir concernant le monoxyde de carbone (CO)

La meilleure façon d'éviter toute exposition au CO est de l'éliminer à la source.

- Le CO est l'une des principales causes d'intoxication accidentelle en Ontario chaque année.
- En Ontario, plus de 65 % des décès et blessures liés au monoxyde de CO surviennent dans les habitations.
- Les symptômes de l'intoxication au CO sont semblables à ceux de la grippe, sans la fièvre.
- Le CO est inodore, incolore et sans saveur.

Les hauts et les bas de la sécurité dans les ascenseurs

Le comportement des utilisateurs est la principale cause des incidents associés aux ascenseurs : adoptez donc un comportement sécuritaire.

- Attention à la marche lorsque vous entrez dans l'ascenseur et que vous en sortez.
- Regarder, entrer et monter – ces trois gestes simples permettent de réduire les risques d'incident dans les ascenseurs.
- La distraction augmente les risques de blessure.
- Les portes d'ascenseur qui se referment sur les membres des passagers sont une cause fréquente de blessures – utilisez le bouton et non votre corps pour ouvrir ou fermer la porte.

Consultez le site safetyinfo.ca pour en savoir plus sur la sécurité dans les ascenseurs.

AGISSEZ

Pour obtenir des renseignements plus détaillés, consultez le site safetyinfo.ca.